

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/02/28/2019013840/justel>

Dossier numéro : 2019-02-28/27

Titre

28 FEVRIER 2019. - Arrêté ministériel fixant les coûts forfaitaires de base, les variables et la franchise pour le calcul du montant de la prime pour coûts d'excavation excessifs et du contenu du dossier de demande.
(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 20-08-2019 page : 79881

Entrée en vigueur : 01-04-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)